

**Analyse de la faisabilité technique et financière du
développement d'actions opérationnelles de
coopération entre les espaces naturels protégés du
Costa Rica et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Demande de subvention

Région Sud

Année 2025

Dossier suivi par

Sandrine HALBEDEL

Cheffe de pôle

Pôle Connaissance des Territoires, Réseaux d'acteurs

06 20 45 44 91 - s.halbedel@arbe-regionsud.org

CONTEXTE

En juin 2023, la Région Sud et l'Office Français de la biodiversité, avec à leurs côtés des structures de l'Etat, des collectivités, des associations environnementales et des chambres consulaires, ont porté le projet commun de création de l'Agence régionale de la biodiversité et l'environnement sous forme d'un Etablissement Public de Coopération Environnementale [EPCE]. Ce sont désormais 19 structures¹ qui ont souhaité unir leurs forces pour se donner des moyens supplémentaires pour mobiliser le plus grand nombre dans la transition écologique et la préservation de la biodiversité.

Ce statut innovant d'EPCE permet à l'ARBE d'être à la fois :

- **Une plateforme partenariale et collaborative** qui permet de mettre en lien les partenaires sur les sujets de la biodiversité, de l'eau et de la transition écologique et de mutualiser des actions.
- **Un opérateur** permettant de mobiliser les acteurs du territoire et mettre en œuvre des actions complémentaires à celles de ses membres dans une logique de démultiplication.

Dans ce nouveau cadre, l'ARBE a poursuivi et renforcé les actions prévues par le projet DUODIVERSITE porté par la Région et dont elle est partenaire.

Dans le cadre de la **coopération entre la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Costa Rica, pour le projet Duo-diversité signé en 2020**, l'ARBE est chargée de la mise en œuvre d'actions de la composante 1 : **protection de la biodiversité**, en lien avec la composante 2 : **gestion dans les aires protégées** (mise en œuvre par les Parcs Nationaux de Port Cros et du Corcovado).

L'ARBE a notamment accompagné le développement de ce partenariat ainsi que celui du Parc naturel Régional de Camargue avec la zone humide protégée de Terraba Sierpe. Ces deux partenariats ont été inscrits dans le projet Duodiversité.

Depuis 2022, l'ARBE a notamment mené les travaux suivants :

- **Composante 1** : Préservation de la biodiversité
 - Partage de connaissances et méthodologies sur la préservation de la biodiversité et les méthodes de connaissance et suivis de la diversité biologique.
 - Mise en relation d'espaces naturels protégés régionaux et Costariciens.
 - Renforcement des capacités sur les thématiques suivantes :
 - ↳ Espèces exotiques envahissantes : présentation du travail mené en Région.
 - ↳ Fragmentation et connectivité : présentation du modèle Costaricien des « Corridors Biologiques »
 - ↳ Interopérabilité des données : présentation au SINAC du travail mené par le Parc National des Ecrins et Natural Solutions sur l'outil Géonature. Besoins prédéfinis, mais pas de poursuite faute de moyens plus concrets pour l'accompagnement.
 - ↳ Gestion active et adaptative : présentation du travail mené dans le Parc National Palo Verde avec les agriculteurs locaux.

¹ Les membres de l'ARBE : Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de Vaucluse, Département des Alpes-de-Haute-Provence, Métropole Nice Côte d'Azur, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Communauté d'agglomération du Grand Avignon, Office Français de la Biodiversité, Agence de l'eau, ADEME, DREAL, conservatoire du littoral, conservatoire botanique Alpin, Ligue pour la protection des oiseaux, France Nature Environnement, Conservatoire d'espaces naturels, Fédération des parcs naturels régionaux, chambre de commerce et d'industrie de région, chambre régionale d'agriculture

↳ Changement climatique : sujet traité en filigrane de l'ensemble des thématiques, mais pas abordé « frontalement ».

- **Composante 2** : Gestion des aires protégées
 - Compréhension du mode de financement du SINAC, des aires de conservation et des aires protégées. Présentation d'une potentielle future piste de financement : le programme Horizon Europe.
 - Réalisation d'un ensemble de vidéos ayant pour but de mieux faire connaître le rôle des gestionnaires d'espaces naturels protégés dans la préservation de la biodiversité, en valorisant des actions concrètes.

Les thématiques ont été présentées et comprises, et des outils ont été explicités. Des volontés de partenariats ou de développement de chantiers communs se sont exprimées et pour certaines ont été lancées, en compléments des actions prévues mais n'ont pas pu aboutir faute de moyens.

Par ailleurs, le rôle d'un animateur des partenariats et des actions multi partenariales, tel que l'ARBE, est essentiel pour assurer l'atteinte des objectifs. Les partenaires des deux territoires concernés sont très satisfaits de cette coopération et réfléchissent à une suite qui permettrait de rentrer dans une phase plus opérationnelle. Ces travaux constituent une base solide pour une potentielle co-construction d'outils, des expérimentations voire des implémentations de méthodologies sur les territoires.

La fin du projet est prévue au 31 décembre 2023.

Descriptif du projet et actions prévisionnelles

À la suite des travaux réalisés dans le cadre du projet DUODIVERSITE, des perspectives de suites opérationnelles sont donc en cours de réflexion sur les sujets potentiels suivants :

Méthodologies de monitoring de la biodiversité dans les espaces naturels protégés :

- ↳ Certains gestionnaires du Costa Rica ou de la région ont exprimé la nécessité d'assurer un inventaire et un suivi de la biodiversité et son évolution sur les espaces naturels protégés ;
- ↳ Certains, expérimentent des méthodologies de suivi des espèces sur leurs territoires, par les agents en poste mais aussi avec l'appui de citoyens, tandis que d'autres gestionnaires expriment la difficulté de réaliser ces inventaires et ces suivis.
- ↳ Il serait opportun de partager les méthodes existantes et voir comment outiller les espaces naturels protégés qui expriment le besoin de réaliser ces suivis selon des protocoles adaptés.

Interopérabilité des données : GéoNature,

- ↳ Le SINAC est toujours intéressé par l'interopérabilité des données. Le Costa Rica cherche à développer un modèle open source de partage des données ;
- ↳ Définir plus précisément ce dont le SINAC aurait besoin, en fonction de l'existant, de leurs besoins et de leurs attentes ;
- ↳ Volonté de construire un outil national et opensource et de donner les moyens du développement de cet outil dans le cadre du projet à construire pour la suite de Duodiversité ;
- ↳ Possibilité d'accompagner le SINAC dans la construction d'un outil en fonction de leurs besoins, en lien avec le Parc national des Ecrins et Natural Solutions.

Fragmentation et connectivité : présentation par le SINAC du Programme National de Corridors Biologique.

- ↳ Creuser davantage la thématique et le fonctionnement des Corridors Biologiques Costariciens, présentation de ce modèle aux gestionnaires travaillant sur cette thématique, présentation aux animateurs Natura 2000...
- ↳ Travail plus approfondi sur les outils d'évaluation de l'efficacité de la gestion et de la connectivité de ces Corridors.
- ↳ Développer un site expérimental type « Corridor Biologique » en région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur en lien avec le travail réalisé par l'ARBE sur les continuités écologiques

Coopérations :

- ↳ Importance de poursuivre les échanges entre la Réserve naturelle nationale de Camargue et le Parc national de Palo Verde, pour une coopération prévue pour 3 ans (*signature du document de jumelage en cours*).
- ↳ Animation de futurs échanges avec le Parc National des Ecrins et le Parc National la Amistad (ou un autre espace naturel protégé, si finalement d'autres besoins sont exprimés par le SINAC).
- ↳ Possible animation des échanges entre le Parc Naturel Régional de Camargue et la Zone Humide de Terraba Sierpe.

Marque Esprit Parc national : construire une méthodologie dans l'objectif d'une déclinaison à l'échelle des Parcs nationaux du Costa Rica.

- ↳ Thématique déjà beaucoup travaillée avec les autres partenaires du projet, et traitée dans l'analyse comparative. Le Parc national de Port-Cros a réalisé un atelier de formation d'agents d'OSA en février 2024.
- ↳ L'enjeu est de trouver davantage de cohérence autour de cette thématique, pour ne pas répéter ce qui a déjà été présenté et permettre d'outiller l'ensemble des espaces protégés qui le souhaitent ;
- ↳ Intérêt exprimé par le SINAC lors du voyage de février 2024, sur le Parc National La Amistad : explication et possiblement implémentation d'une marque type « valeurs Parc » « esprit Parc ».
- ↳ Réunion prévue pour juin 2024 : accentuer les échanges sur le volet de la relation avec les agriculteurs afin d'éviter toute redondance avec le travail déjà mené par les partenaires du projet dans le cadre du projet DUODIVERSITE. Des échanges préalables avec le Parc National de Port-Cros sont nécessaires pour retravailler la nature des objectifs à fixer.

Préservation de la biodiversité en lien avec les activités : le fonctionnement en Région,

- ↳ Présentation au SINAC des retours d'expérience identifiés dans le cadre du projet Sites Touristiques Exemplaires (SITEX) à venir et présentation du fonctionnement régional.
- ↳ Préservation de la biodiversité en lien avec les activités touristiques et d'extérieur, les nouvelles pratiques sportives et les réseaux sociaux.
- ↳ Partage des méthodologies des deux territoires pour améliorer la gestion de la biodiversité à travers la gestion de la fréquentation sur les espaces naturels protégés
- ↳ Prise en compte de la saisonnalité (zones de quiétude, fermeture de certaines zones en fonction des périodes de nidification, etc.).

Gestion active et adaptative,

- ↳ Intégration de certaines pratiques à la gestion d'espaces naturels protégés, travail mené par le SINAC en lien avec les agriculteurs locaux (Parc National Palo Verde) : appui à des pratiques vertueuses.

Espèces exotiques envahissantes,

- ↳ Partage de plans d'actions régionaux, nationaux et de lutte.
- ↳ Présentation des méthodologies utilisées en Région pour l'établissement de listes d'espèces et la définition d'actions à implémenter.
- ↳ Partage de la méthodologie de construction des stratégies régionales sur les espèces exotiques envahissantes et de leurs plans d'actions respectifs

Adaptation au changement climatique,

- ↳ Possibilité de présenter le dispositif « sentinelles du climat » en lien avec le Parc national des Ecrins, et d'aboutir à un échange plus concret sur la mise en place de protocoles scientifiques en commun.

Education à l'environnement, implication des acteurs locaux,

- ↳ Comment impliquer davantage les acteurs locaux en Région, sur le modèle des « communautés » au Costa Rica ?
- ↳ Partager les dispositifs aires naturelles éducatives ou aires marines éducatives ?

La gestion des déchets plastiques

- ↳ Intérêt exprimé par le SINAC lors du voyage de février 2024, à développer.

Les résultats de certains de ces échanges pourraient être diffusés à l'échelle du Costa Rica à travers le SINAC et en Région, en s'appuyant sur les réseaux animés par l'ARBE : le réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés (RREN), ainsi que le réseau régional de gestionnaires de milieux aquatiques (RRGMA). Certaines de ces informations pourraient être réalisées sur des temps dédiés, sous forme d'échanges et de partages d'une heure « les cafés du RREN » par exemple.

L'enjeu est aujourd'hui de pouvoir déterminer avec le SINAC et l'ARBE, en lien avec tous les espaces naturels protégés des deux territoires, les sujets prioritaires, les moyens à mobiliser (administratifs, techniques et financier) et le calendrier de mise en œuvre.

Une demande d'aide au ministère des Affaires Etrangères (DCTCiv.) pourrait être une solution pour mettre en œuvre les actions validées par les deux territoires ou une réponse à l'appel à projet DAECT pourrait être formalisée, si l'ARBE est éligible et rentre dans les critères.

Objectif

La mise en œuvre d'une suite du projet duo-diversité devra proposer la mise en place d'actions concrètes de types : co-construction d'outils partagés, expérimentation d'actions à l'échelle d'un ou plusieurs espaces naturels protégés sur les deux territoires, ...

L'ARBE pourra continuer son travail de réseau en animant les coopérations signées, en coordonnant la mise en place des échanges entre les gestionnaires d'espaces naturels protégés jumeaux, et en identifiant de nouveaux espaces naturels protégés ayant une volonté de coopérer. Sans ce travail d'animation, la dynamique de partenariat et de jumelage ne pourra pas perdurer.

L'ARBE peut faire émerger des actions, et assurer le support des partenaires régionaux et Costariciens impliqués, afin d'impulser une dynamique soutenue des actions à mettre en œuvre.

Il est nécessaire d'éviter une trop grande période sans animation entre la fin du projet Duo-diversité prévue pour septembre 2024, et le démarrage d'un nouveau projet en 2025.

A cette fin la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait être mobilisées pour un appui financier de la Région SUD pour permettre de faire la jonction entre les deux périodes : notamment de continuer les actions et de maintenir le lien entre les partenaires Régionaux et Costariciens avant démarrage du nouveau projet.

Afin d'analyser la faisabilité de ces actions et de trouver les moyens de leur mise en œuvre, notamment de :

- Déterminer les sujets prioritaires d'intérêts sur les deux territoires
- Déposer les demandes de financement correspondant
- Assurer la continuité de l'animation,

Il est proposé que l'ARBE recrute un(e) chargé(e) de mission sur 6 mois pour réaliser ce travail.

Travail prévu sur 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2025.

Cette mission spécifique, vient en sus du plan d'action 2025 de l'ARBE.

Calendrier

6 mois à compter du 1^{er} janvier 2025.

- ✓ Recrutement du chargé.e de mission à compter de janvier 2025

Travail à réaliser :

- ✓ Déterminer les sujets prioritaires d'intérêts sur les deux territoires
- ✓ Déposer les demandes de financement correspondant
- ✓ Assurer la continuité de l'animation,

MOYENS

La mission sera animée par le pôle Connaissance des territoires et réseaux d'acteurs de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement

Pour mener à bien cette mission l'ARBE propose de recruter un agent contractuel sur 6 mois pour mener à bien cette mission. Ce renfort travaillera en lien avec les chargées de mission du RREN et du pôle accompagnement des territoires. Le profil attendu est pluridisciplinaire avec en priorité des compétences en termes de gestion de projets multi partenariaux, de rédaction, d'animation de groupes de travail, d'animation de la mise en œuvre d'actions. La maîtrise de l'espagnol est indispensable et une connaissance suffisante de la biodiversité et de ses acteurs est attendue.

Tableau prévisionnel du temps passé par agent :

Agents	Sandrine HALBEDEL	Chargé.e de mission	Jenny-Soon MAZZELLA	TOTAL
Nombre de jours sur 6 mois	5	96	2	103

BUDGET PRÉVISIONNEL

La présente demande de subvention concerne l'analyse de la faisabilité technique et financière du développement d'actions opérationnelles de coopération entre les espaces naturels protégés du Costa Rica et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le plan de financement est présenté ci-dessous.

CHARGES		PRODUITS	
COUTS INTERNES		ARBE (autofinancement)	17 000 €
Charges générales (location locaux, électricité, téléphone, photocopieurs, frais de personnel fonctionnement général...)	7 000 €		
Frais de personnel direct sur mission (gestion et encadrement)	9 000 €		
Total Coûts internes	16 000€		
COUTS SPECIFIQUES		Région	25 000 €
Recrutement d'un(e) contractuel(le) sur 6 mois	26 000 €		
Total Coûts externes	26 000€		
TOTAL	42 000 €		42 000 €